

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 17 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DEVE 207 - DLH Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Agence Parisienne du Climat et subvention de 81.250 euros.

Mme Aurélie SOLANS, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs (2018-2020) conclue le 4 avril 2018 entre la Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat, et en particulier son article 14 ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la signature d'un avenant à la convention pluriannuelle avec l'Agence Parisienne du Climat et l'attribution du solde de la subvention au titre de 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Aurélie SOLANS, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à la convention pluriannuelle 2018-2020 entre la Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat, relatif à l'attribution du solde de la subvention au titre de l'année 2019.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à verser à l'Association Agence Parisienne du Climat une subvention de fonctionnement de 81 250 euros pour 2019.

Article 3 : La dépense sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et suivants, sous réserve de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO